

Composante 13 UFR des Sciences  
 Type de diplôme Licence  
 Mention de diplôme G.MATHS  
 Version d'étape MATLAS\_224  
 Mathématiques  
 Licence Accès Santé - Mathématiques

Régulier : oui / non ?  
 Régime spécial : oui / non ?  
 Erasmus : oui / non ?  
 Enseignement à distance : oui / non ?

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative  
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant  
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assidue ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme  
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif  
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.  
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, EQUIVALENCE, AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
								Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 200 ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet "Précision") Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)			Durée
<b>SEMESTRE 1</b>																				
SMATLAS1	SMATLA1A			Disciplinaire 1 - Algèbre 1 - L-maths	6															
SMATLAS1	SMATLA1A	O	YSMAL1A1	Algèbre 1 - L-maths			MATHL1_201				écrit	2 (1h+2h)	100 %				écrit	2h	100 %	1
SMATLAS1	SMATLA1B			Analyse 1	6															
SMATLAS1	SMATLA1B	O	YSMAL1B1	Analyse 1 - L-Maths			MATHL1_201				écrit	2 (1h+2h)	100 %				écrit	2h	100 %	1
SMATLAS1	SMATLA1C			Outils de calcul, statistique	6															
SMATLAS1	SMATLA1C	O	YSML1C1	Outils de calcul, statistique			MATL1_201				écrit	2 (1h+2h)	100 %				écrit	2h	100 %	1
SMATLAS1	YSMATL1D			Introduction à la programmation	6						écrit et pratique	2	100 %				écrit	2h	100 %	1
<b>SEMESTRE 2</b>																				
SMATLAS2	SMATLA2A			Algèbre 2	6															
SMATLAS2	SMATLA2A	O	YSMAL2A1	Algèbre 2			MATHL1_201				écrit	2 (1h+2h)	100 %				écrit	2h	100 %	1
SMATLAS2	SMATLA2B			Analyse 2	6															
SMATLAS2	SMATLA2B	O	YSMAL2B1	Analyse 2			MATHL1_201				écrit	2 (1h+2h)	100 %				écrit	2h	100 %	1
SMATLAS2	SMATLA2C			Approfondissement en maths	6															
SMATLAS2	SMATLA2C	O	YSMAL2C1	Approfondissement en mathématique			MATHL1_201				écrit	2 (1h+2h)	100 %				écrit	2h	100 %	1
SMATLAS2	SMATLA2D			Humanités	6															
SMATLAS2	SMATLA2D	O	YSMAL2D1	Anglais général			MATHL1_201				Ecrit et oral en proportion variable	2	4							1/2
SMATLAS2	SMATLA2D	O	YSMAL2D2	Anglais approfondi			MATHL1_201				Ecrit	2	4							1/4
SMATLAS2	SMATLA2D	O	YSMAL2D3	Expression - Communication			MATHL1_201				Ecrits pouvant être remplacés par des oraux si moins de 30 étudiants	2	4							1/4

\* Pour les MCC des deux UE de mineure santé, merci de contacter l'UFR Santé.

#### A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

#### EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue

Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

#### 4 CAS POSSIBLES :

##### Hors ECI

	session 1	session 2	
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

#### D/

##### ECI\*

#### Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

#### règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

Au sein d'un semestre, compensation entre les 5 UE qui le composent, et compensation entre les deux semestres

#### Statut d'AJAC/ Redoublement

Un étudiant n'ayant pas validé redouble en L1 Mathématique. Un étudiant ayant obtenu 8UE sur 10

(80 % des ECTS) peut s'inscrire en L2, tout en finissant la L1 mathématique.

#### Modalités des CC/ECI, report des notes et « seconde chance »

Les nombres de CC figurant dans le tableau constituent un minimum, les enseignants peuvent en organiser plus ou de plus longs. Toutes les notes sauf « Humanités » ayant une seconde session,

elle constitue la « seconde chance » par défaut. Néanmoins, pour les éléments de l'unique unité « Humanités » en ECI, et pour les autres unités en CC + 2<sup>e</sup> session, les enseignants peuvent organiser des épreuves de « seconde chance » s'ils le jugent nécessaire, dans les cas d'ABJ.

Les notes reportées de session 1 en session 2 sont les notes en ECI, les notes d'éléments validés, et les notes de TP précisées dans le tableau

Les modalités de calcul des notes d'éléments en CC/ECI sont communiquées en début de semestre aux étudiants (au plus tard un mois après le début des cours).

#### Modalité alternative de la session 2

Les épreuves de session 2 peuvent être remplacées ou complétées par des oraux,

sur décision du jury, ou des enseignants si le nombre d'inscrits en session 2 est inférieur à 10.

#### Prise en compte des absences

Les absences seront comptées « ABJ » sur présentation d'un document ou autre preuve de maladie,

motif impérieux (décès,...) empêchant la présence à une épreuve. C'est à cette condition que la « seconde chance » éventuelle peut être mise en œuvre (cf ci-dessus).

#### \* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)